HAL
open science

Bibracte, capitale des Eduens, 1er siècle av. J.-C

Jean-Paul Guillaumet, Claude Rolley

To cite this version:

Jean-Paul Guillaumet, Claude Rolley. Bibracte, capitale des Eduens, 1er siècle av. J.-C. Autun Augustodunum, capitale des Éduens. Exposition, Autun, Hôtel de Ville, 1985., ville d'Autun, musée Rolin, p. 32-51, 1987. hal-03366807

HAL Id: hal-03366807

https://hal.science/hal-03366807v1

Submitted on 1 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VILLE D'AUTUN
MUSEE ROLIN

AUTUN AVGVSTODVNVM

CAPITALE DES ÉDUENS

TABLE DES MATIÈRES

Préface par M. Marcel Lucotte, Sénateur-Maire d'Autun ..... p. 3
Avant-propos par M. Edouard Pommier, Chef de Service de l'I.G.M.C.C. (D.M.F.) p. 5
Introduction ..... p. 7
Organisation ..... p. 8
Liste des prêteurs ..... p. 10
Remerciements ..... p. 11
Avertissement et conventions ..... p. 13

I - L'Autunois préhistorique ..... p. 25
- Tableau schématique de la Préhistoire bourguignonne ..... p. 27

II - Bibracte, capitale des Éduens (Ier s. av. J.C.) ..... p. 32
A - Bibracte, *oppidum* principal des Eduens ..... p. 33
B - L'artisanat du bronze ..... p. 38
C - L'émaillage ..... p. 41
D - La métallurgie du fer ..... p. 42
E - La chaudronnerie ..... p. 43
F - La numismatique ..... p. 45
G - L'art des *oppida* ..... p. 46
H - L'ex-voto dédié à la déesse Bibracte ..... p. 50
I - Annexe : deux statuettes importées découvertes à Autun ..... p. 51

III - Autun - *Augustodunum* ..... p. 52
- *Augustodunum,* repères historiques ..... p. 52
- Le site : un carrefour de voies naturelles ..... p. 52
- « La ville d'Auguste » ..... p. 52
- Les soulèvements du Ier siècle ..... p. 52
- La paix romaine ..... p. 53
- La révolte de 269 ..... p. 53
- Les tentatives de restauration ..... p. 53
- De nouvelles ambitions et des désillusions ..... p. 54
- Une nouvelle ville ..... p. 54
A - Urbanisme et architecture ..... p. 55
- L'urbanisme ..... p. 55
- L'enceinte et les voies ..... p. 55
- Les portes de l'enceinte d'Autun ..... p. 55
- La porte d'Arroux ..... p. 55
- La porte Saint-André ..... p. 58
- Le théâtre ..... p. 58
- Le temple de Janus ..... p. 59
- Les aqueducs ..... p. 60
- Les cimetières ..... p. 61
1 - Les éléments d'architecture d'Autun ..... p. 62
2 - Les inscriptions monumentales ..... p. 76
3 - Le décor architectural ..... p. 78
- Les pavements ..... p. 78
- Les placages ..... p. 82
- Les enduits peints ..... p. 86
- Les stucs ..... p. 90
- Les antéfixes ..... p. 93
B - Vie domestique ..... p. 97
1 - L'alimentation en eau ..... p. 98
2 - Le mobilier ..... p. 99
- La représentation des meubles et le mobilier minéral ..... p. 99
- Les éléments de mobilier en métal ..... p. 101
- Les éléments de mobilier en os ..... p. 114
- Les plaques *millefiori* ..... p. 119
- Les chenets à tête de bélier ..... p. 120
- Le verre à vitre ..... p. 122
3 - Les ustensiles domestiques ..... p. 123
- Les lampes ..... p. 123
- L'écriture ..... p. 126
- Les jeux de société ..... p. 128
- L'*instrumentum* quotidien ..... p. 132
4 - La vaisselle ..... p. 137
- La vaisselle de bronze ..... p. 137

- La vaisselle en verre ..... p. 143
- La vaisselle en terre cuite ..... p. 151
- L'alimentation ..... p. 165
5 - Soins du corps ..... p. 167
- Médecine et hygiène ..... p. 167
- Le vêtement et la parure ..... p. 175

C - Les activités professionnelles ..... p. 202
1 - Agriculture et pêche ..... p. 203
2 - L'artisanat ..... p. 206
- Le travail du bois, de la pierre et la construction ..... p. 206
- La métallurgie ..... p. 211
- La céramique ..... p. 213
- Le travail du cuir et de la laine ..... p. 219
3 - Commerce et transports ..... p. 224
- L'*instrumentum* du commerçant ..... p. 224
- Les attelages ..... p. 227
- Les marchandises commercialisées : les exemples du vin, de l'huile et des lampes ..... p. 233
- Réseau routier et occupation du sol autour d'Autun : l'exemple du Haut-Morvan ..... p. 234
4 - Les monnaies ..... p. 240
- Monnaies du Haut-Empire ..... p. 240
- Monnaies du IIIe s. (235-284/5) ..... p. 243
- Monnaies du Bas-Empire ..... p. 246
- Trouvailles autunoises ..... p. 249
5 - La présence militaire ..... p. 251

D - La religion ..... p. 257
1 - Les rites funéraires ..... p. 258
2 - Le panthéon gallo-romain d'Autun ..... p. 270
3 - Les ex-voto ..... p. 301

E - La vie intellectuelle et artistique ..... p. 307
- Les écoles ..... p. 307
- Le rhéteur Eumène ..... p. 307
- Le recueil des Panégyriques ..... p. 307
- L'enseignement - Présence du grec ..... p. 307
1 - Les jeux du cirque ..... p. 308
2 - La musique ..... p. 312
3 - La mosaïque ..... p. 314
4 - La statuaire en marbre et en bronze ..... p. 325
5 - Les arts décoratifs ..... p. 334

IV - Antiquité Tardive et Haut Moyen Age (IVe-Xe s.) ..... p. 338
A - Autun, la ville au Bas-Empire et au Haut Moyen Age ..... p. 340
1 - Évocation de la vie urbaine ..... p. 341
2 - Le *castum* ou enceinte réduite d'Autun ..... p. 351
3 - Le groupe épiscopal ..... p. 352
B - Les cimetières ..... p. 358
1 - Monuments et mobilier funéraires ..... p. 359
2 - Saint-Pierre-l'Estrier ..... p. 364
- Étude anthropologique ..... p. 368
- Les sarcophages ..... p. 368
C - Les monastères d'Autun au Haut Moyen Age ..... p. 376
- Origines ..... p. 376
- Topographie et trace des monastères aujourd'hui ..... p. 376
1 - Le monastère Saint-Symphorien ..... p. 377
2 - Le monastère Saint-Martin ..... p. 379
- Autun et Saint-Martin ..... p. 380
3 - Le prieuré Saint-Racho ..... p. 382
4 - L'abbaye Saint-Jean-le-Grand ..... p. 382
5 - Le monastère Saint-Andoche ..... p. 382
6 - Pièces isolées ..... p. 384
D - Les paroisses de l'Autunois au Haut Moyen Age ..... p. 386

Bibliographie ..... p. 389
Auteurs des dessins ..... p. 407
Crédits photographiques ..... p. 409

II - BIBRACTE, CAPITALE DES ÉDUENS (Ier S. AV. J.C.)

Au milieu du 1er siècle av. J.C., à l'arrivée des romains, la Gaule est divisée en une soixantaine de peuples différents ; ceux-ci sont liés par un fonds culturel commun et éventuellement par des alliances économiques ou politiques, mais possèdent cependant une réelle autonomie. Parmi les peuples de la Gaule indépendante, trois peuvent être cités, à l'Est, comme les plus importants : les Séquanes, les Arvernes et les Éduens ; ces derniers occupaient précisément le territoire de l'actuelle Bourgogne du sud ; leur capitale est l'*oppidum* de Bibracte, situé sur le Mont-Beuvray, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Autun.

L'identification et la connaissance du site sont dus à l'archéologue et « antiquaire » autunois Gabriel Bulliot (1817-1902) et à son neveu Joseph Déchelette (1862-1914). Les longs et savants travaux de Bulliot financés en particulier par Napoléon III, ont été à l'origine de la redécouverte de la culture celtique dans sa phase terminale, et ont permis à Déchelette de définir la civilisation de la Tène III, qui se termine vers — 20 — 5 avant notre ère.

Il nous a semblé nécessaire de la faire apparaître ici puisqu'elle préfigure Autun : si Auguste, le grand organisateur de la Gaule conquise, choisit de créer une nouvelle capitale aussi richement dotée, c'est pour faire accepter aux Éduens la disparition de leur ancienne capitale. En déplaçant Bibracte et sa population, l'empereur crée, avec *Augustodunum*, un modèle pour la romanisation du territoire récemment soumis.

Il n'était pas question ici de présenter Bibracte sous tous ces aspects ; on a préféré, après une première partie destinée à fixer le cadre géographique et urbain, se limiter à deux facettes de la civilisation Éduenne : l'artisanat, étudié en particulier à travers le façonnage des métaux, et la vie culturelle, analysée à partir de la numismatique et les figurations plastiques.

En annexe à ces différents chapitres ont été placés une étude sur le fameux ex-voto à la déesse Bibracte et un travail sur deux statuettes des Ve-IIIe siècles, importées d'Italie et vraisemblablement découvertes à Autun.

J.-P. G.

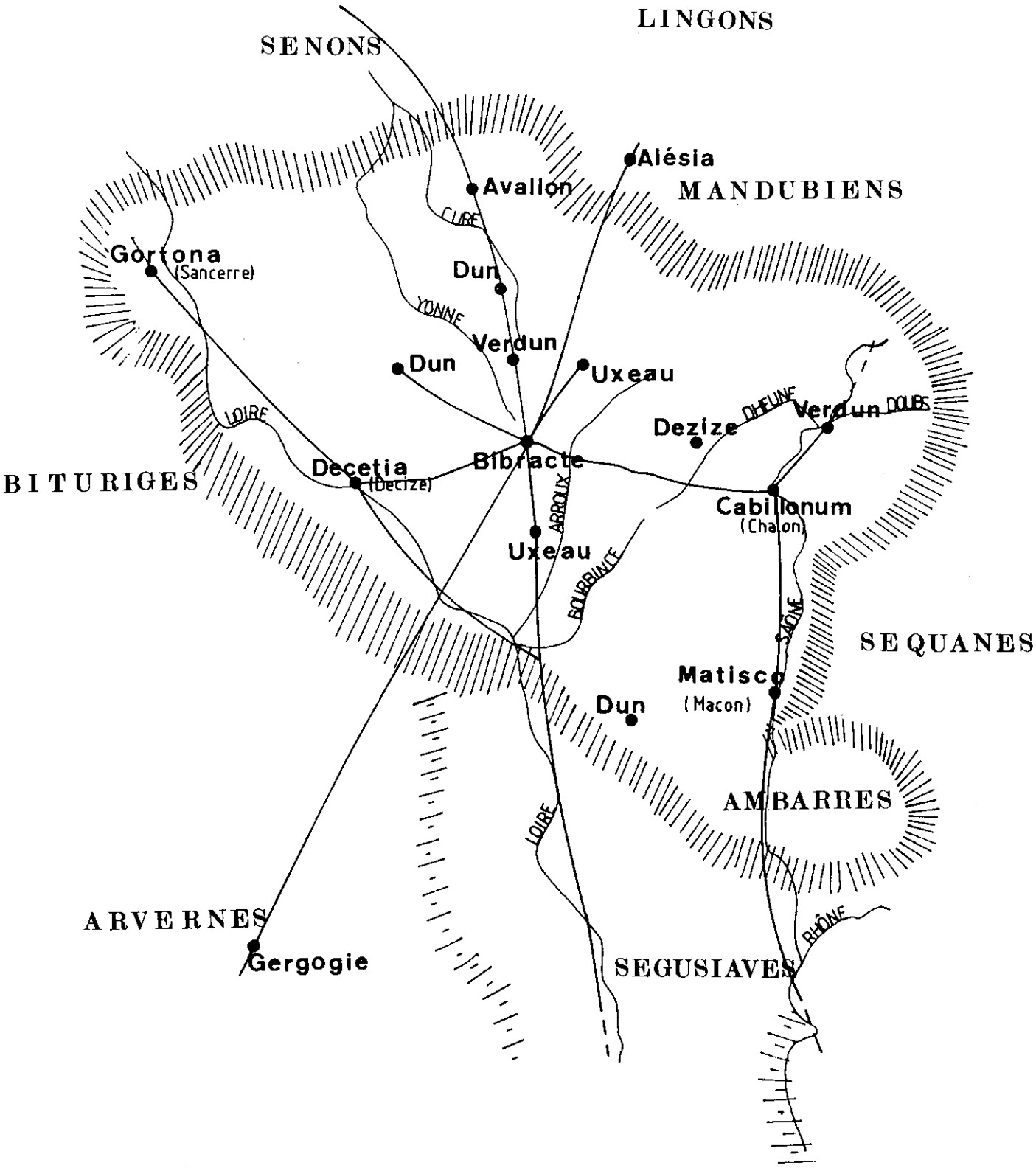

A — BIBRACTE, *OPPIDVM* PRINCIPAL DES ÉDUENS.

51 - Carte du pays éduen.

- Carte réalisée en 1985 d'après les indications de J.-P. Guillaumet.
- A la veille de la Guerre des Gaules (58-51 avant notre ère), les Éduens possèdent un territoire correspondant à peu près aux actuels départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Cette situation leur assure le contrôle des échanges entre les peuples de la Méditerranée et l'Europe du Nord, et entre les peuples celtiques de l'Europe Centrale et de l'Armorique. Nommés, depuis au moins 125 avant notre ère, frères de Rome par le Sénat de cette ville, ils ont des traités d'alliances avec les Boïens, les Helvètes et les Bituriges, et s'opposent au rétablissement de l'empire arverne.

J.-P. G.

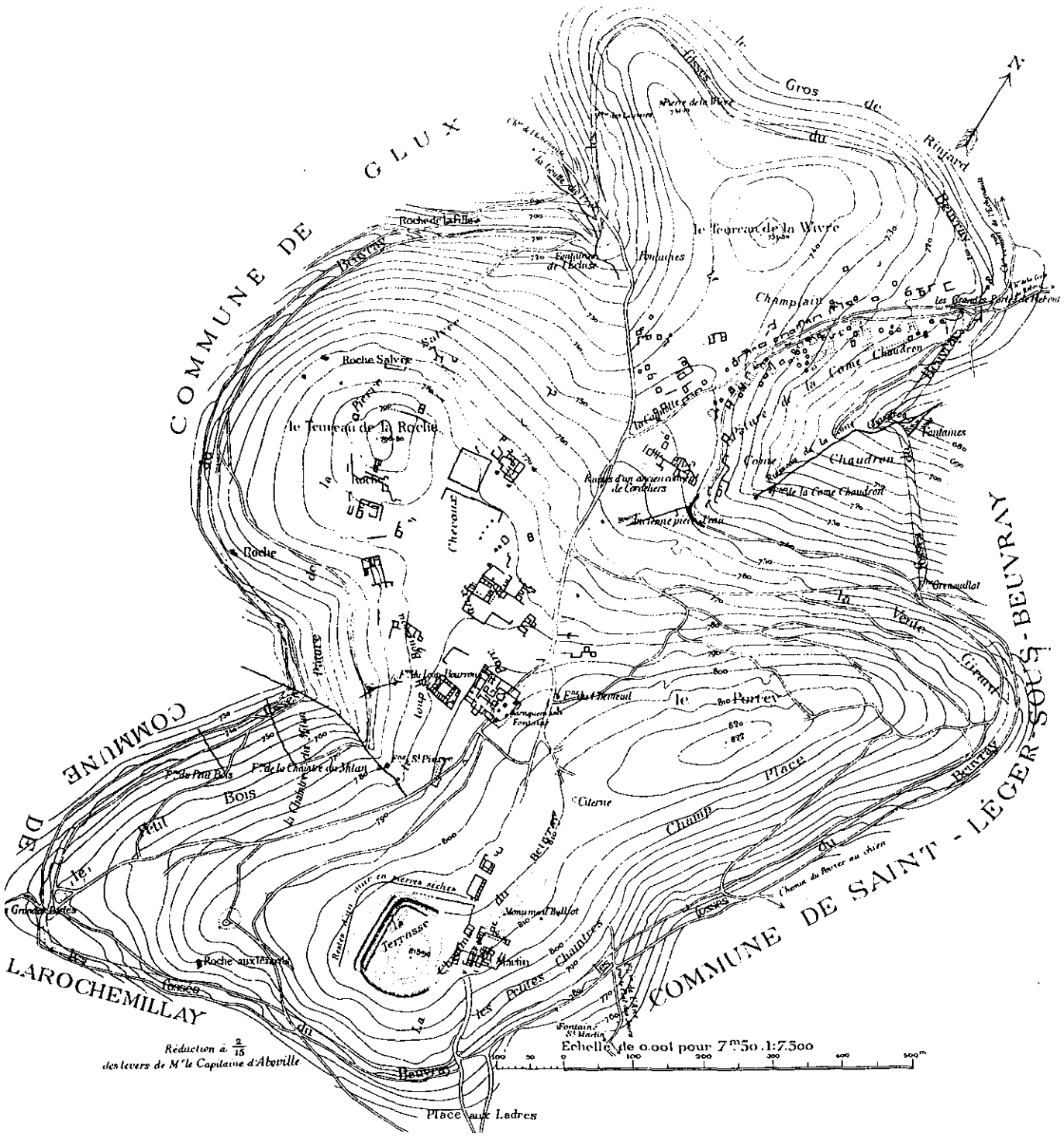

52 - Plan de Bibracte.

- Plan réalisé pour l'ouvrage de J. Déchelette *L'oppidum de Bibracte* (Paris, Autun, 1903), accompagné d'une interprétation schématique moderne (1985).
- Les résultats des fouilles menées de 1867 à 1907 par J.G. Bulliot et J. Déchelette ont permis de déterminer l'organisation de cet *oppidum* considéré par César comme « le plus grand et le plus riche des Éduens ». Entourée par cinq kilomètres de rempart, cette ville abrite les fonctions politiques, religieuses et économiques de la cité. Chaque quartier y a une fonction définie. L'organisation de l'ensemble est réalisée à partir d'un plan type utilisé dans toute l'Europe celtique.

Bibracte entre dans l'histoire écrite en - 58 au moment où César défait les Helvètes en migration. Cette bataille, dite de Bibracte, se déroule à ses abords dans un lieu non encore identifié. Pendant toute la guerre des Gaules, le territoire éduen reste à l'abri des combats, mais Bibracte est le théâtre de deux grands évènements : l'élection de Vercingétorix à la tête des armées gauloises et la rédaction des premiers volumes du *De Bello Gallico* par César pendant l'hiver 52-51.

J.-P. G.

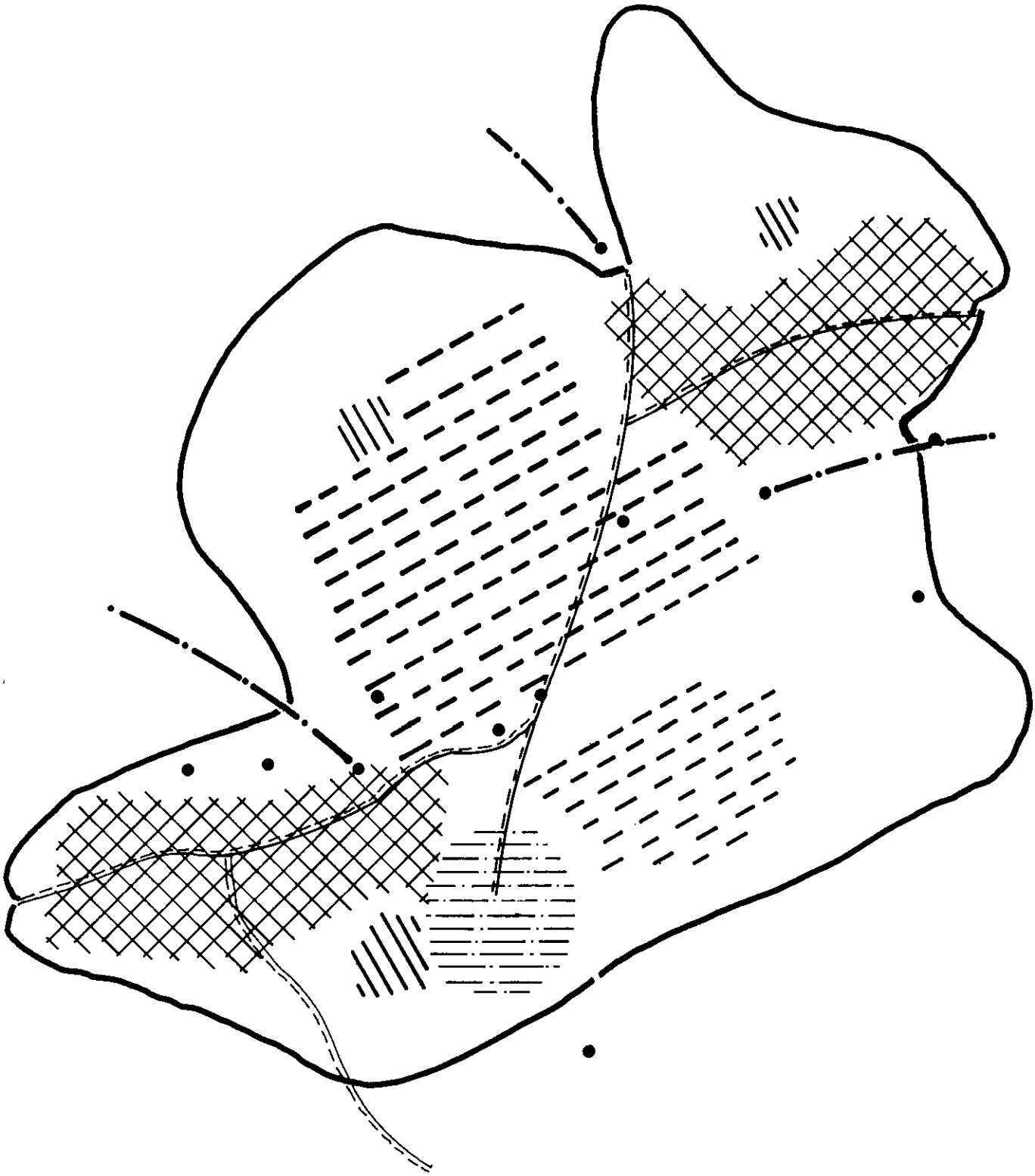

Remparts

Fontaines

Lieux de culte

Quartiers nobles et résidentiels

Lieux de marchés

Quartiers artisanaux et commerciaux

Ruisseaux

Axes principaux

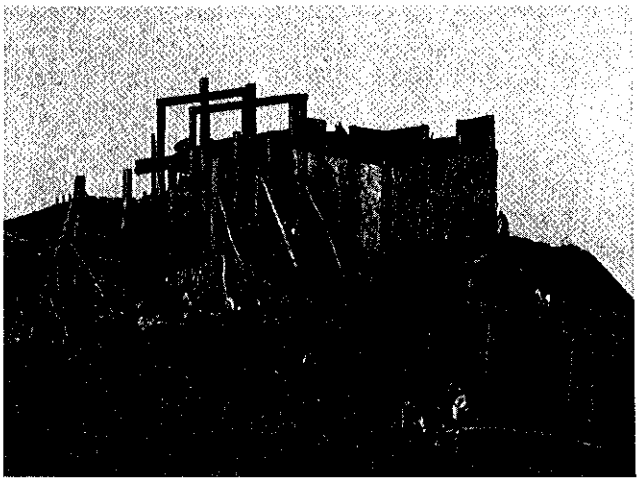

53 - Photographie d'une maquette figurant la construction d'un *murus gallicus*.

- Maquette conservée au Musée Historique de Bâle.
- Cette muraille très épaisse est un *murus gallicus*, littéralement mur gaulois, où des lits de poutres fixées par des clous de fer alternent dans le sens ou perpendiculairement au rempart. Ils forment ainsi des caissons quadrangulaires remplis de pierre et de terre. Le parement extérieur, soigné, montre des lignes de grosses pierres soigneusement équarries où de place en place apparaît la section des poutres transversales. Ce type de rempart dit César, qui n'est pas un mauvais juge en la matière, est très bien adapté à la défense des villes, car « la pierre le défend du feu et le bois du bélier ».

J.-P. G.

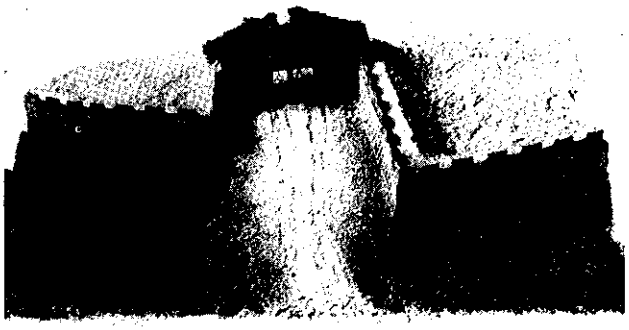

54 - Photographie d'une maquette de la porte du Rebout.

- Maquette réalisée en 1980 par D. Bertin.
- Les deux parties de l'enceinte pénètrent dans l'*oppidum* par un retour perpendiculaire. Elles sont reliées à leurs extrémités par une porte en bois qui contrôle les deux voies d'accès. Ce dispositif en tenaille ou en bastion se retrouve aux autres portes et aux passages de ruisseaux.

J.-P. G.

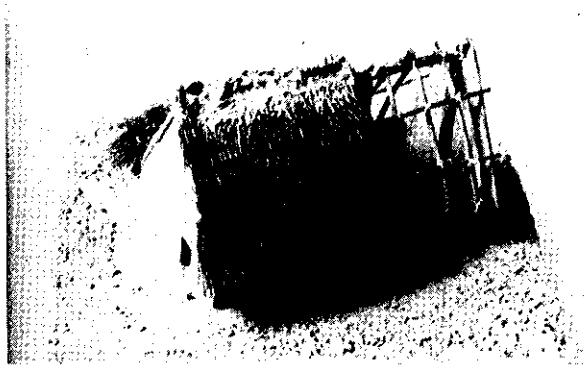

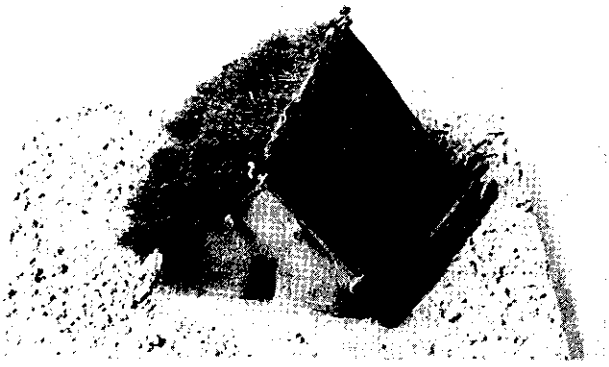

55 - Photographies de deux maquettes de maisons du quartier des artisans.

- Maquettes réalisées en 1980 par D. Bertin.
- Ces maisons à deux ou trois nefs, couvertes de chaume, à l'armature en bois et au mur en torchis, sont des exemples des habitations que l'on trouvait au moment de la Guerre des Gaules dans le quartier de la Come-Chaudron.

J.-P. G.

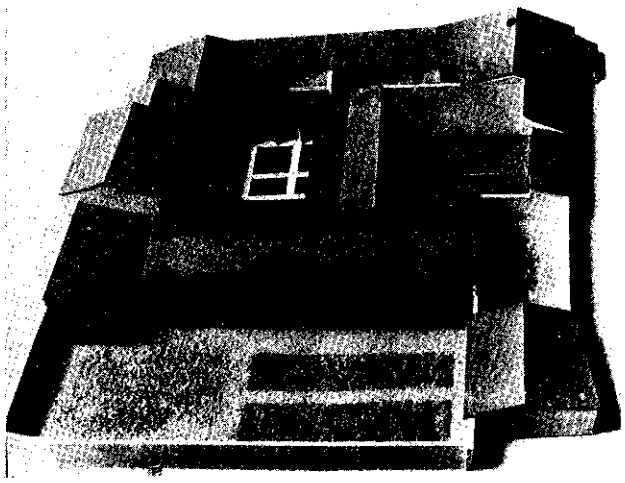

56 - Photographie d'une maquette de la maison du Parc aux Chevaux.

- Maquette réalisée en 1980 par D. Bertin.

- Dans le quartier résidentiel du Parc aux Chevaux, se dressent les demeures des nobles Éduens. Le plan de la « maison 1 » ici représentée est typiquement gréco-romain. Les murs sont en moëllons taillés liés à la chaux. La couverture est en tuile. A l'intérieur les murs s'ornent de peintures et les sols de mosaïques.

  Dans ce vaste ensemble trapézoïdal de 70 m de long, les bâtiments s'articulent selon un plan tout à fait classique autour de l'*atrium* et du péristyle puis s'ouvrent sur le jardin. Quelques salles sont réchauffées par les cheminées et une aile regroupe les cuisines et les bains.

  Toutes ces riches demeures, construites avec des techniques et selon des plans romains sont antérieures à la création d'Autun. Elles sont les marques du goût que les Éduens avaient pour la civilisation romaine.

J.-P. G.

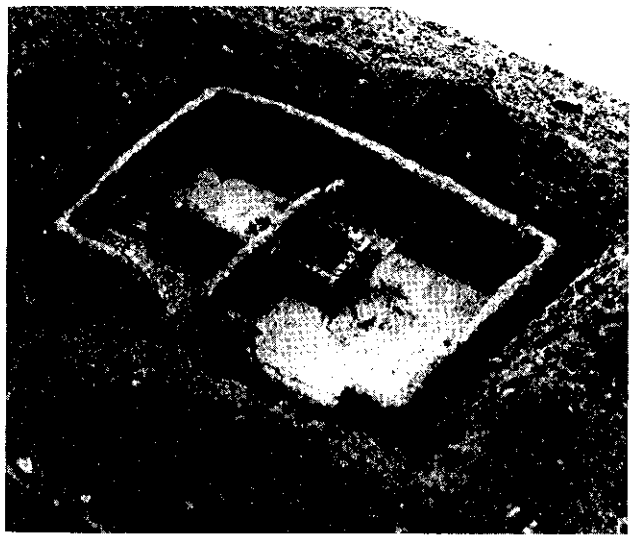

57 - Maquette du balnéaire du Parc aux Chevaux.

- Maquette réalisée en 1904 par M. Champion, directeur des ateliers du Musée des Antiquités Nationales ; inv. M.A.N. 50219.
- Ce petit balnéaire, fouillé par J. Déchelette en 1904, comporte trois pièces : un vestibule, une étuve, ou pièce chaude sur hypocauste, au sol couvert de mosaïque et aux murs décorés d'enduits peints, et l'officine de la personne chargée du fonctionnement de l'ensemble. La maquette réalisée à partir de relevés précis, restitue fidèlement les structures aujourd'hui remblayées. On peut noter la technique de renforcements des angles par de gros moëllons de grès et de nombreux fragments d'architecture réemployés dans les murs et les sols. Une fosse proche du fourneau *(praefurnium)* de la pièce chaude, considérée lors de la découverte comme une sépulture, correspond à une occupation plus ancienne. Cet édifice, construit après la conquête de la Gaule, soit par un noble gaulois très au courant des habitudes romaines, soit par un marchand romain installé pour commercer à Bibracte, est le prédécesseur des thermes que l'empire développera dans les nouvelles villes. Pour l'étude de ce balnéaire, consulter Déchelette, 1904, p. 1-83.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

B — L'ARTISANAT DU BRONZE

De nombreux ateliers de bronziers ont été explorés de 1867 à 1870 dans les quartiers du Champlain et de la Come-Chaudron. Le bronzier, qui fabrique aussi en tant qu'orfèvre, des objets en or et en argent, reçoit un métal épuré sous forme de lingots. Il produit, en grandes séries, des objets manufacturés à la cire perdue et des pièces martelées.

Le travail de fonte à la cire perdue est réalisé par une équipe où existe une certaine spécialisation. Il faut pour fabriquer de grandes séries rapidement, posséder un moule capable sans être détruit, de reproduire en cire autant de fois que nécessaire, la même pièce. Ce moule, en pierre, terre cuite ou bronze est en plusieurs pièces pour faciliter le démoulage. Le tirage en cire ainsi obtenu, refroidi et démoulé, parfois retouché pour affiner les détails, est alors englobé individuellement dans une terre préparée spécialement. Le mouleur regroupe un certain nombre de ces unités dans l'argile et crée les canaux qui les relieront à la coupelle de coulée. Ces moules sans évent, car l'évacuation des gaz se réalise à travers la terre poreuse, sont séchés et la cire retirée. Le métal, fondu dans un creuset, est alors versé dans le moule préalablement mis en température. Lorsque l'ensemble est refroidi, on casse la masse de terre et chaque pièce est séparée au burin, les pièces ratées et les jets de coulée sont mis de côté pour la prochaine fonte tandis que les pièces bien venues sont nettoyées, polies, ciselées et décorées.

J.-P. G.

58 - Trois creusets.

- Terre cuite. H. 0,013 ; Diam. 0,090. H. 0,080 ; Diam. 0,090. H. 0,090 ; Diam. 0,090.
- Mont-Beuvray.
- Trois creusets en terre blanche, à fond rond et à l'ouverture circulaire sans bec verseur. A l'extérieur, coulures de vitrification des crasses très chargées en cuivre qui forment l'écume sur le métal bouillant.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

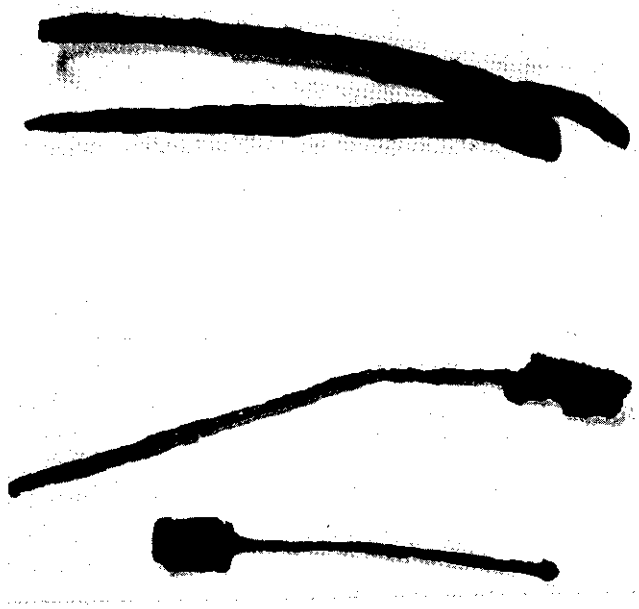

59 - Pince et deux pelles à feu.

a) Pince.
- Fer. Long. 0,175 ; L. 0,035.
- Mont-Beuvray.

b) Deux pelles à feu.
- Fer. Long. 0,490 ; L. 0,060. Long. 0,320 ; L. 0,045.
- Mont-Beuvray.
- Outils permettant de manipuler creusets et moules lors de la fonte.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

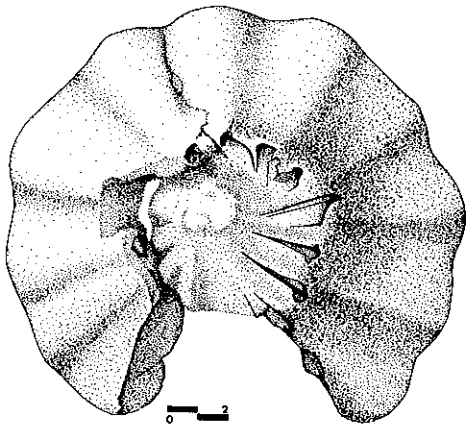

60 - Moule à fibules.

- Terre cuite. H. 0,094 ; Diam. 0,153.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 17590.
- Ce moule, brisé, en terre beige claire rosée, légère et poreuse, est le seul connu de cette période. Il a la forme d'un cône à la base arrondie, la partie supérieure portait la coupelle de coulée. L'extérieur est rythmé par des côtes bien marquées ; chacune correspond au moule d'une pièce. Chaque fibule a le cache-ressort tourné vers le bas et le jet de coulée prolonge le pied qu'il réunit par un anneau à la base de la coupelle où se forme l'étoile de coulée.

- Beck, Monthel, Rabeisen, 1982-1983, p. 78-85 ; Guillaumet, 1984, p. 11, pl. 55.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

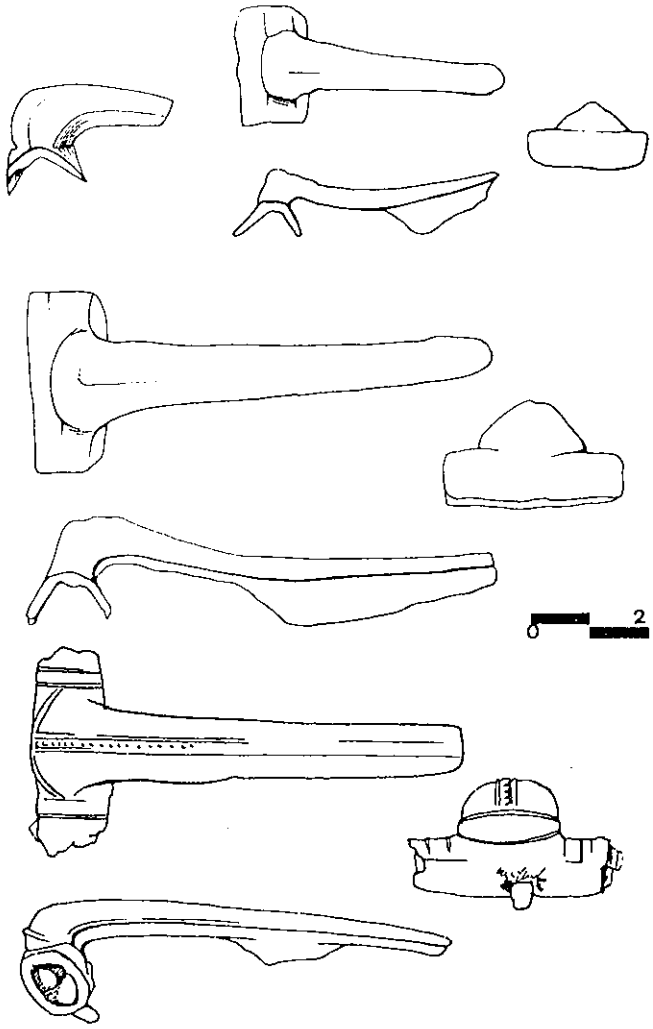

61 - Trois ébauches de fibules et une fibule.

a) Trois ébauches de fibules.
- Bronze. Long. 0,049 ; L. du cache-ressort 0,022. Long. 0,058 ; L. du cache-ressort 0,027. Long. 0,079 ; L. du cache-ressort 0,031.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24159.

b) Fibule.
- Bronze. Long. 0,058 ; L. du cache-ressort 0,027. Cassée ; trace de gouge ou de lime sur l'arc.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24166.
- Trois fibules sortent du moule. Elles sont nettoyées et détachées du jet de coulée. Elles proviennent d'un moule semblable à celui présenté ici (n° 60). Une fibule, terminée, est décorée de gravures et de torsades d'étain serrées dans des gorges.
- Guillaumet, 1984, p. 37-38, n° 149, 151, 154, 162, pl. 28, 29, 50.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

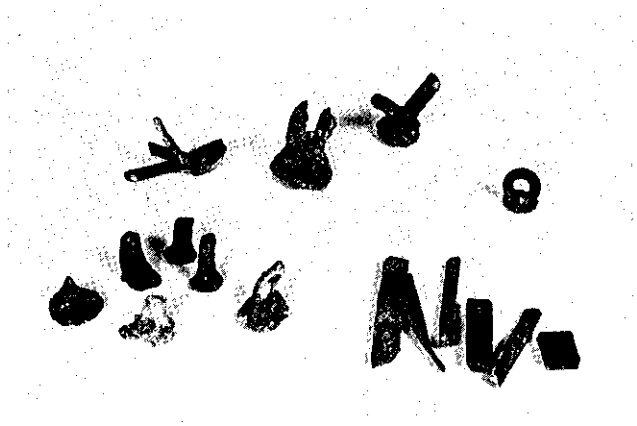

63
62 64

62 - Neuf étoiles de fonte.
- Bronze. H. max. à mini. 0,039 à 0,018 ; L. max. à mini. 0,035 à 0,008.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24192 et M.A.N. 24196.
- Coupelles et jets de coulée sectionnés au niveau de l'objet fondu.
- Autun, M.R. et Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

63 - Anneau avec coupelle de coulée.
- Bronze. H. 0,019 ; L. 0.016.
- Mont-Beuvray.
- Coupelle de coulée servant d'embase à un anneau déjà dégrossi.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

64 - Six barres et tôles.
- Bronze. Long. max. 0,071 ; L. max. 0,015.
- Mont-Beuvray.
- Pièces brutes servant à la confection, par martelage, enlèvement et estampages, de menus objets.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

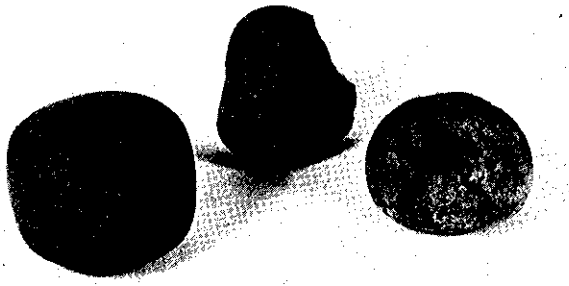

65 - Trois tas d'orfèvre.
- Pierre. H. 0,045 ; L. 0,065 (dimensions moyennes).
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24242.

- Ces pierres, parfaitement polies, servent d'enclumes pour les minutieux travaux des orfèvres.
- Autun, M.R. et Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

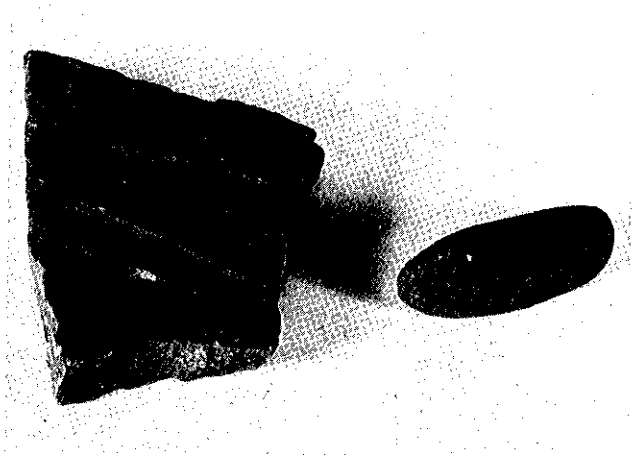

66 - Deux pierres à aiguiser.

- Grès. Long. 0,165 ; L. 0,133. H. 0,035 ; L. 0,092.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24234.
- Autun, M. R. et Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

67 - Trois fibules et un axe décoratif de fibule.

a) Trois fibules

- Bronze. Long. 0,093. Long. 0,069. Long. 0,050. Toutes trois brisées.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 17018.

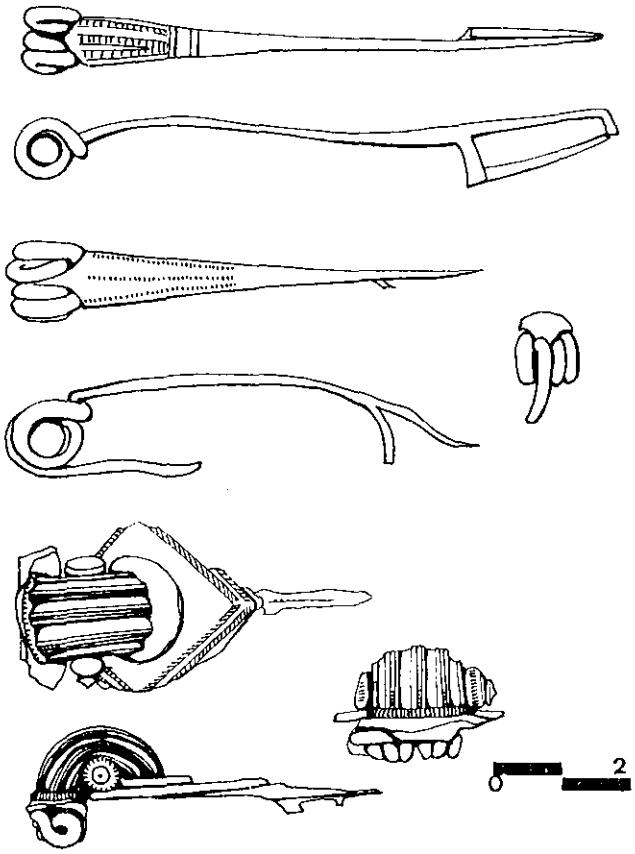

b) Axe décoratif de fibule

- Bronze. Long. 0,019.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24178.
- Quelques exemples de fibules fabriquées dans les quartiers de la Come-Chaudron et du Champlain à Bibracte. A ressort nu ou caché, elles portent un décor gravé et un exemplaire est rehaussé par l'application d'une mince feuille d'or.
- Guillaumet, 1984, p. 26, n° 65-66, pl. 13, p. 44, n° 200, pl. 38, p. 52, n° 265, pl. 46.
- Autun, M. R. et Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

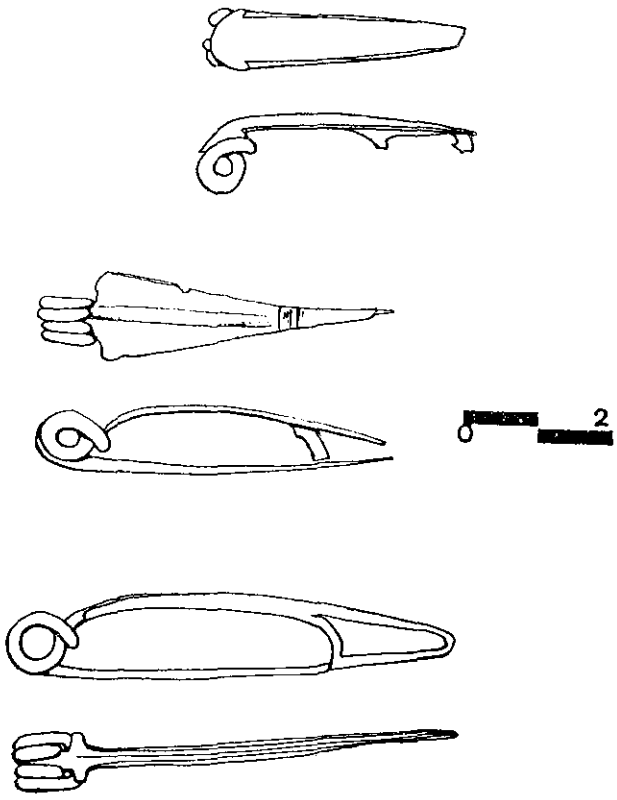

68 - Trois fibules.

- Argent. Long. 0,032. Long. 0,040. Long. 0,060.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 11124 et M.A.N. 24159.
- Variantes du modèle en bronze à ressort nu et arc triangulaire dans un métal peu utilisé pour la bijouterie et l'*instrumentum* à cette époque.
- Guillaumet, 1984, p. 26-27, n° 69, 77, 78, pl. 13, 15.
- Autun, M. R. et Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

C — L'ÉMAILLAGE

C'est à Bibracte que l'on découvre en 1870, les premiers ateliers d'émailleurs de l'époque gauloise. Cette découverte encore unique actuellement permet de reconstituer les étapes du travail.

La partie à émailler de la pièce en bronze reçoit des incisions profondes où l'émail se fixera. Ensuite, l'ensemble de la pièce, sauf la partie à décorer est enduit de terre de moule. Le tout est alors chauffé afin de faciliter l'adhérence de l'émail bouillant. Après refroidissement, on polit sur des grès tendres la partie émaillée, jusqu'à ce qu'apparaissent des bandes alternées de bronze et d'émail rouge.

J.-P. G.

69 - Huit fragments de coques d'émail.

- Émail. Diam. moyen 0,010.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 12109.
- Ces fragments sont des coques qui, coulées, n'ont pas adhéré. On voit la marque en creux des stries du bronze.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

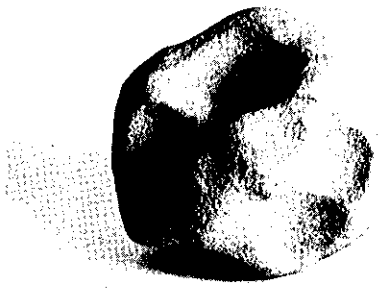

70 - Tas à polir.

- Grès. H. 0,050 ; L. 0,045 ; Ep. 0,040.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 21112.
- Pièce garnie de cupules formées par l'usure de l'émail.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

71 - Sept pièces à émailler ou émaillées.

- Bronze et émail. H. 0,055 ; L. 0,036 (dimensions de la plus grande pièce). H. 0,010 ; L. 0,007 (dimensions de la plus petite pièce).

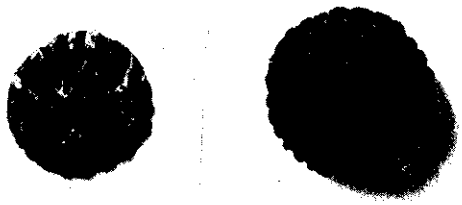

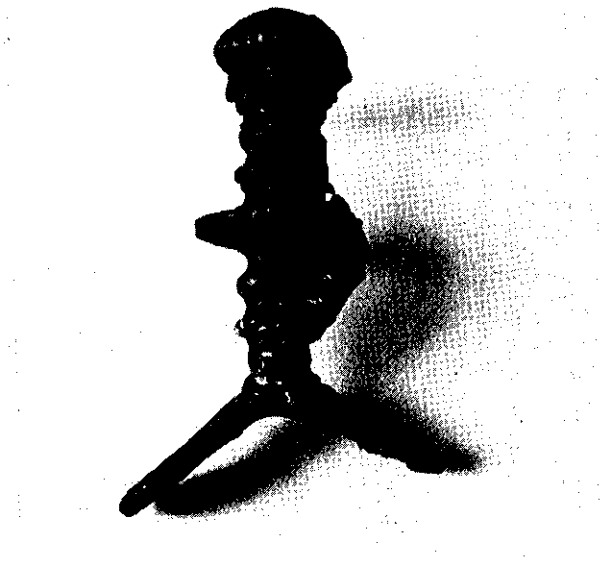

- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24229 (3) et 32118.
- Pièce haute servant à décorer les harnachements de chevaux et ensemble de clous à riveter sur des tôles de bronze (harnachements, ceintures).
- Autun, M. R. et Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

D — LA MÉTALLURGIE DU FER

Les gaulois sont aussi de remarquables forgerons. Ils inventent les formes des principaux outils dont nous nous servons actuellement.

Le mobilier archéologique découvert anciennement sur le Mont-Beuvray étant souvent fragmentaire ou en mauvais état de conservation, on a jugé bon dans ce chapitre comme dans le suivant, de faire appel à des pièces contemporaines, issues des ateliers éduens et trouvées dans la région de Chalon-sur-Saône.

J.-P. G.

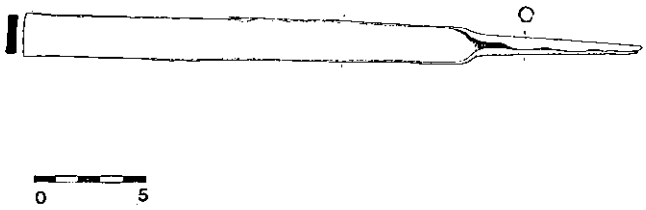

72 - Six lingots.

- Fer. Long. moyenne 0,300 à 0,350.
- Seurre (dans la Saône) ; inv. 77.10.10, 77.10.11, 77.10.12, 77.10.14, 77.10.15, 77.10.16.
- Ces lingots, appelés *Currency bar*, sont trouvés en paquet dans le fleuve. C'est à partir de ces barres que les forgerons fabriquent les outils et les armes.
- Expo. : Rully, 1983, p. 78.
- Chalon-sur-Saône, Musée Vivant-Denon.

J.-P. G.

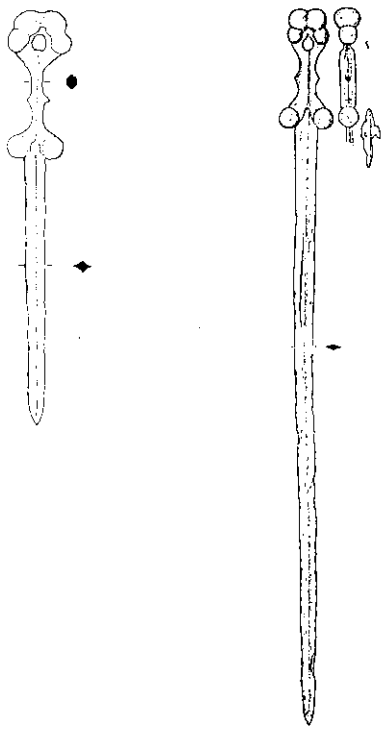

73 - Deux épées.

- Fer. Long. 0,470. Long. 0,920.
- Pouilly-sur-Saône et Préty (dans la Saône) ; inv. 81.38.5 et 78.16.3.
- Ces épées à lames étroites nervurées ont des pommeaux composés de boules de fer creuses et de pièces de bois ou d'os. Longtemps datées du Hallstatt, ces épées à « rognons » ou à « sphères » sont de la fin de la période gauloise.

  L'épée de Pouilly-sur-Saône brisée, a été anciennement retaillée en poignard.
- Bonnamour, 1978-1979, p. 17-19.
- Expo. : Rully, 1983, p.69.
- Chalon-sur-Saône, Musée Vivant-Denon.

J.-P. G.

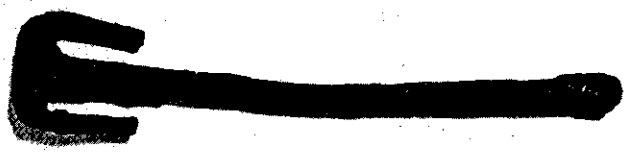

74 - Clef.

- Fer. Long. 0,173 ; L. 0,036.
- Mont-Beuvray.
- Clef à anneau, tige quadrangulaire et dents en équerre double avec les deux manches du support de ces dernières dans le plan de la tige et de l'anneau.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

75 - Hache.

- Fer. H. (tranchant) 0,086 ; L. 0,099 ; Ep. 0,025. Corrosion de surface.
- Mont-Beuvray.

- Le tranchant est hémicirculaire et l'emmanchement à douille se réalise sur un bois coudé. Des analogies peuvent être établies avec la Tchécoslovaquie, à Kolin, où l'on a découvert un dépôt d'outils de la période gauloise. Cet ensemble qui comprend des instruments agricoles (faucilles, hache, soc de charrue, forces) et artisanaux (marteaux, gouges, burins), montre un bel exemple de la richesse et la diversité de l'outillage de cette période.
- Autun, M.R.

J.-P. G.

E — LA CHAUDRONNERIE

Cet artisanat, installé à Bibracte et à Chalon, prend alors une dimension qui n'existe pas aux périodes antérieures. Proche par ses techniques de frappe et ses recuits, du travail du forgeron, la chaudronnerie produit des dizaines de vases de moins d'un millimètre d'épaisseur, dont certains en deux pièces avec rebord et attaches en fer, des imitations de situles italiques, des casques avec ou sans couvre-nuque, des plaques ornementales décorées au repoussé pour orner les coffres et boîtes en bois, et les seaux aux attaches coulées en forme de têtes de bovidés. C'est aussi l'époque où se généralisent les splendides et étincelants fourreaux d'épées et de poignards, à barettes décoratives en bronze. La finesse de la tôle de bronze obtenue par martelage (0,6 à 0,3 mm), s'explique par les moyens employés. Le chaudronnier, appelé aussi batteur, fond entre deux pierres des plaques d'environ 3 mm ou prépare des « pastelles », des demi-sphères pleines, en bronze, proche du poids de l'objet terminé. Ces pièces sont battues avec un marteau à panne arrondie pour être grossièrement mises en forme. Ces ébauches sont alors empilées après avoir été badigeonnées de glaise humide pour éviter que se produise une surchauffe du métal lorsqu'elles seront placées dans le foyer, ce qui les amèneraient à se coller, par fusion, les unes aux autres. Ces opérations se répètent entre chaque martelage pour empêcher l'éclatement des cristaux du métal, car seul le cuivre jaune, ou laiton, peut se travailler à froid. Aux phases suivantes, on emploie plusieurs séries de coupes déjà martelées pour garder une certaine épaisseur à battre afin d'éviter la déchirure du métal, et l'étirer jusqu'à l'épaisseur voulue. Lorsque la forme et l'épaisseur désirée sont obtenues, on achève la mise en forme au maillet, on pose les pièces secondaires et on effectue un décapage et un polissage de l'ensemble.

J.-P. G.

76 - Deux chaudrons.

a) Chaudron.
- Bronze et fer. H. 0,206 ; Diam. 0,330 . Très déformé et abîmé ; nombreuses réparations ; anse et attaches disparues ; quelques rayures sur le fond.
- Chalon-sur-Saône (dans la Saône), 1890 ; ancienne collection A. Hubert ; inv. 53.9.2.

b) Chaudron.
- Bronze et fer. H. 0,126 ; Diam. 0,134. Quelques rayures sur le fond.
- Chalon-sur-Saône (dans la Saône), 1930 ; collection P. Nugue ; inv. CA 294 (2).
- Le chaudron a) a un corps en deux pièces en bronze d'aspect doré, reliées entre elles par des petits rivets en tôle roulée, à tête ronde. Le rebord est un jonc de fer, de section carrée, serti dans la tôle. Les attaches et l'anse ont disparu. Elles sont habituellement en fer et parfois torsadées.

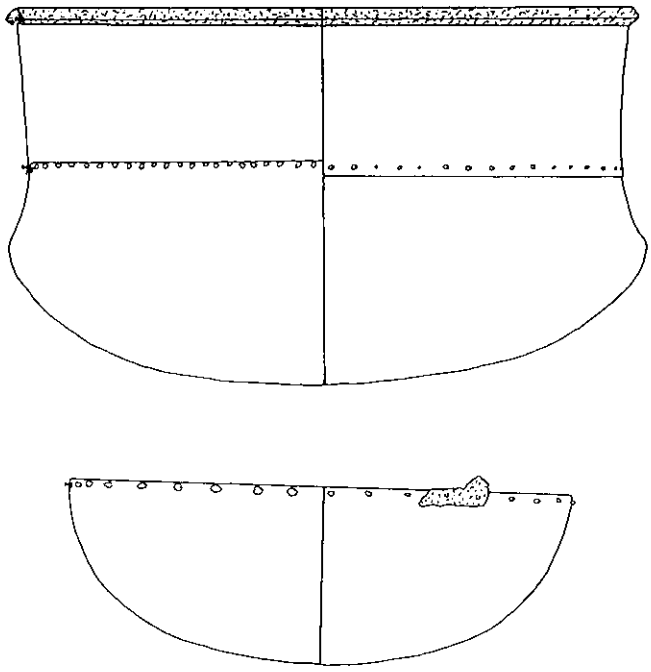

- Le chaudron b) se présente comme une coupe hémisphérique en bronze d'aspect doré. A l'origine il était renforcé par un jonc de fer fixé par des rivets de bronze et muni de deux anneaux de suspension. Cette pièce porte extérieurement et intérieurement des traces de chaudronnage en cercles concentriques.
- Baratte, Bonnamour, Guillaumet, Tassinari, 1984, p. 24, n° 19, pl. X, p. 26, n° 25, pl. XIII.
- Chalon-sur-Saône, Musée Vivant-Denon.

J.-P. G.

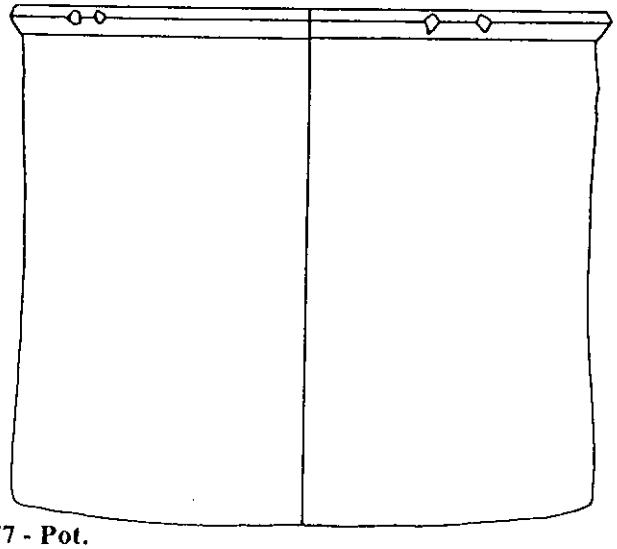

77 - Pot.

- Bronze. H. 0,235 ; Diam. 0,238. Attaches disparues.
- Chalon-sur-Saône ou Lux (dans la Saône) ; collection J. Chevrier, J. Grozellier, ou P. Nugue ; inv. CA 292 (4).
- Ce pot à cuire en une seule pièce a un fond plat et un bord formé d'un biseau suivi d'une partie droite parallèle au corps. Ce bord porte des trous quadrangulaires qui sont les traces des deux attaches disparues.
- Baratte, Bonnamour, Guillaumet, Tassinari, 1984, p. 28, n° 31, pl. XVI.
- Chalon-sur-Saône, Musée Vivant-Denon.

J.-P. G.

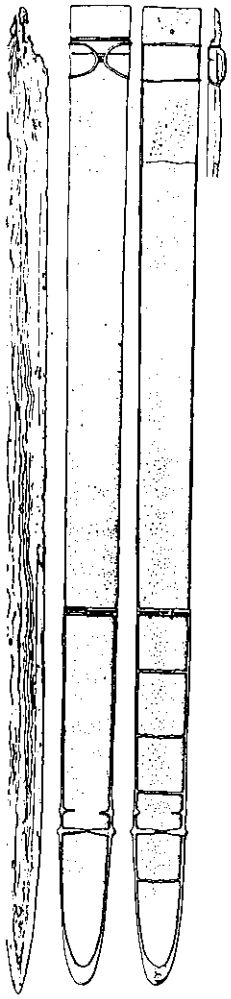

78 - Épée et son fourreau.

- Fer (épée) et bronze (fourreau). Long. (fourreau) 0,920 ; L. 0,060. Long. (épée) 0,930 ; L. 0,050.
- Ormes-Boyer (dans la Saône) ; inv. 80.29.38.
- Cette épée en fer à soie large et pointe mousse a un fourreau de tôle de bronze d'aspect doré, martelé, renforcé par des barrettes de bronze coulé dont nous connaissons des exemplaires à Bibracte. Ce type d'épée, dont plusieurs exemplaires sont connues en pays éduen, date de la deuxième moitié du 1er siècle avant notre ère.
- Bonnamour, 1980, p. 66.
- Expo. : Rully, 1983, p. 76.
- Chalon-sur-Saône, Musée Vivant-Denon.

J.-P. G.

79 - Casque.

- Bronze. H. 0,135 ; L. 0,240.
- Ciel (dans la Saône) ; inv. 63.9.1.
- Casque gaulois à couvre-nuque formé d'une calotte d'une seule pièce sans décor. La Saône a donné un grand nombre de ces pièces. Ce type de casque est contemporain des épées à fourreau de bronze (cf. n° 78). Ils se portaient doublés par une forte calotte de cuir.

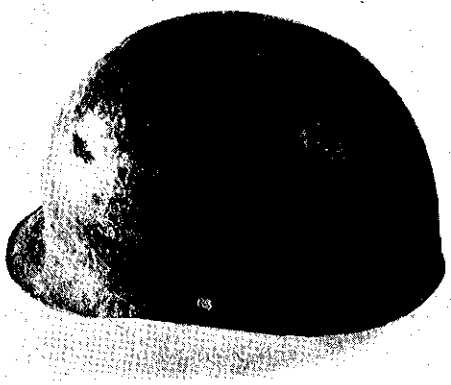

- Armand-Calliat, 1966, p. 261-266.
- Expo. : Rully, 1983, p. 74.
- Chalon-sur-Saône, Musée Vivant-Denon.

J.-P. G.

F — LA NUMISMATIQUE

Le peuple éduen est le premier à abandonner le monnayage d'or pour créer dans la Gaule du Centre-Est une « zone du denier » où la monnaie en argent s'aligne sur le denier romain. Ceci facilite les échanges commerciaux entre les deux peuples, attestés par les nombreuses découvertes d'amphores et de céramique de luxe en provenance des régions romaines, réalisés sur tous les sites éduens. Bibracte est un lieu où l'on bat monnaie et J.-G. Bulliot y découvre en 1869 un coin monétaire identifié récemment.

J.-P. G.

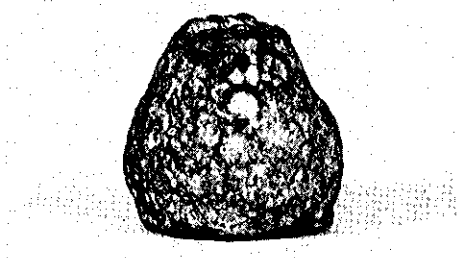

80 - Coin monétaire.

- Bronze. H. 0,024 ; Diam. 0,020.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24196.
- Coin monétaire mobile du droit de la monnaie d'argent (La Tour, 5138-5252). Emission peu avant ou durant la Guerre des Gaules.
- Delestrée, Duval, 1977, p. 45-47.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

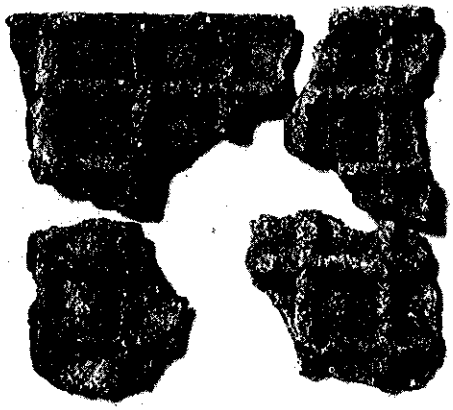

81 - Six fragments de moules à flans monétaires.

- Terre cuite. Long. max. des alvéoles 0,015 ; L. max. des alvéoles 0,013.
- Mont-Beuvray.
- Moule composé d'alvéoles carrées au fond plat où le métal était coulé pour former une masse appelée flan que l'on frappait entre deux coins monétaires.
- Tournaire, Buchsenschutz, Henderson, Collis, 1982, p. 417-435.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

82 - Cinq monnaies.

- Argent. Diam. de la monnaie la plus grande 0,015.
- Novillars (près de Bourbon-Lancy), 1878.
- Ces monnaies, issues d'un trésor de 200 pièces environ découvert en 1878 et acquis en partie par la Société Éduenne, offrent de bons exemples de l'art numismatique éduen.

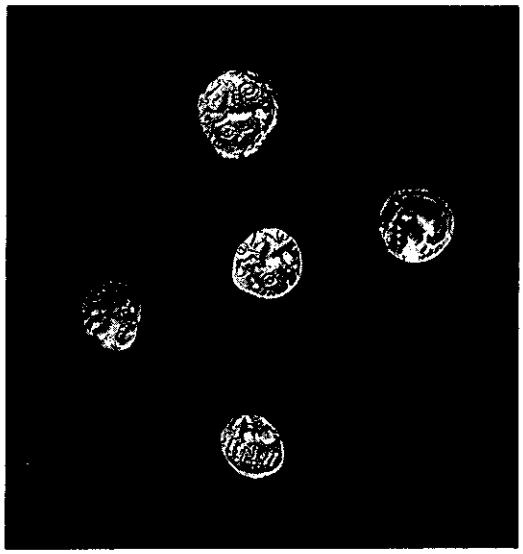

- Rossignol, 1879, p. 206-233.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

G — L'ART DES *OPPIDA*.

Il se manifeste par la création d'objets coulés ou en tôle de bronze. Ceux que nous connaissons à Bibracte sont pour la plupart des ornements de récipients ou harnachements.

J.-P. G.

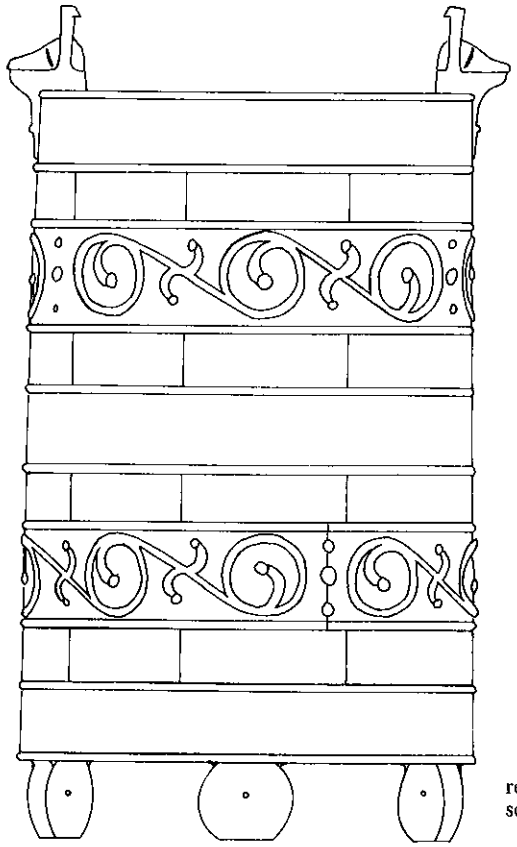

reconstitution schématique

83 - Tête de bovidé.

- Bronze. H. 0,051 ; L. 0,034 ; Ép. 0,037.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 19498.
- Tête de bovidé aux cornes bouletées destinée à être fixée sur un rebord de seau en bois décoré de tôles de bronze.
- Vidal, 1976, p. 183-185.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

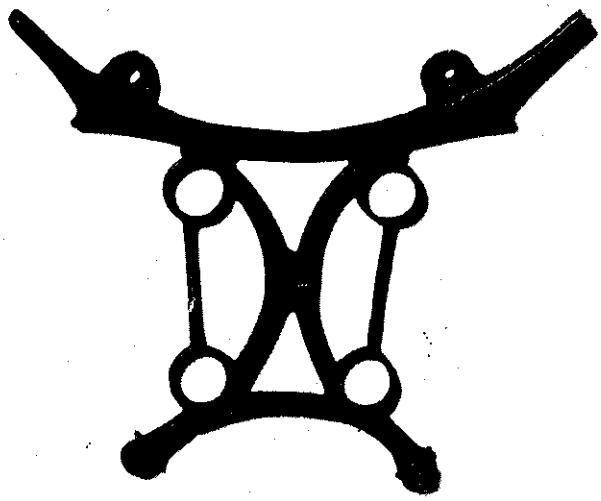

84 - Manche de miroir.

- Bronze émaillé. H. 0,108 ; L. 0,131.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 22692.
- Ce manche de miroir coulé est rehaussé, au centre et aux extrémités, par de l'émail rouge. Deux attaches, dans la partie hémi-circulaire, sont destinées à fixer le miroir circulaire en métal poli.

  On connaît quelques objets semblables, de moindre qualité et non émaillés : deux exemplaires à Avenches, Suisse (Bögli, 1970-1971, p. 36, pl. 30), un dans la collection Millon déposée au Musée des Antiquités Nationales et un autre dans un camp romain de la région du Danube (Ulbert, 1970, pl. 38).
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

85 - Anse et fragment d'anse.

a) Anse
- Bronze. H. 0,040 ; L. 0,060 ; Ep. 0,009.
- Mont-Beuvray.

b) Fragment d'anse
- Bronze. H. 0,052 ; L. 0,023 ; Ep. 0,004.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24177.
- Le poucier de l'anse a) est en forme de tête de palmipède très stylisée, fixé à l'origine par brasure sur le corps d'une coupe en bronze.

  Le fragment d'anse b) est la partie inférieure d'une anse, au décor de palmette stylisée,percée d'un trou de fixation.
- Autun, M. R. et Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

86 - Trois têtes de canard.

- Bronze. Long. 0,051 ; L. 0,012 ; Ep. 0,010. Long. 0,048 ; L. 0,012 ; Ep. 0,013. Long. 0,053 ; L. 0,011 ; Ep. 0,006.

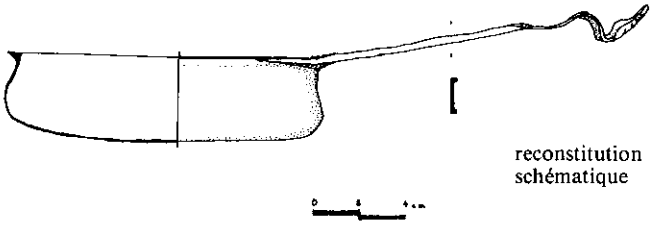

- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24180.
- Extrémités de manches de casseroles.
- Autun, M. R. et Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

87 - Palmipède.

- Bronze. H. 0,066 ; L. 0,020 ; Ep. 0,047.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24179.
- Ornement en forme de palmipède stylisé sur une base sphérique, portant deux bulles de bronze qui indiquent que cet objet est mal venu lors de la fonte. Le décor est gravé dans la cire.

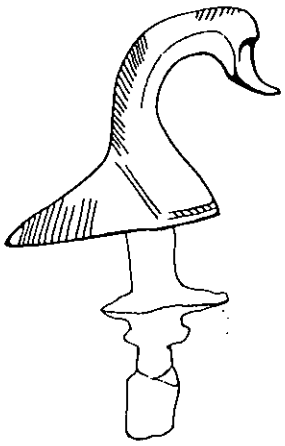

- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

88 - Petit oiseau.

- Bronze. H. 0,035 ; L. 0,021 ; Ép. 0,024.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24179.

- Ornement en forme d'oiseau sur une base. L'aile, la queue et le cou portent des stries.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

89 - Passe-guide.

- Bronze . H. 0,040 ; L. 0,053 ; Ép. 0,043.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 24229.
- Cette pièce en forme de selle est sans doute un élément de harnachement. Un passant se situe dans la partie inférieure.
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

90 - Manche de couteau.

- Bronze (manche) et fer (lame). Long. 0,057 ; L. 0,019 ; Ép. 0,008. Lame brisée.

- Mont-Beuvray.
- Le manche de couteau représente une tête animale à oreilles droites.
- Expo. : Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon, 1983-1984, n° 237.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

91 - Pièce décorative.

- Bronze. H. 0,045 ; L. 0,020 ; Ép. 0,015.
- Mont-Beuvray.

- Cette pièce décorative figure une tête de rapace à l'œil et à la coiffure bien marqués et au bec busqué.
- Expo. : Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon, 1983-1984, n° 235.
- Autun, M. R.

J.-P. G.

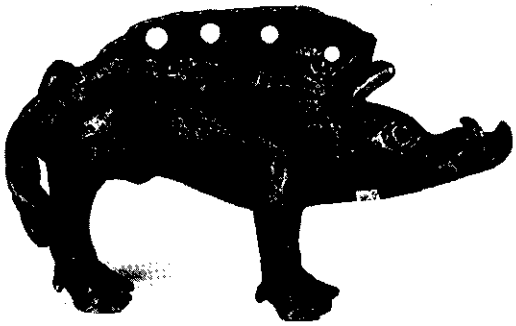

92 - Sanglier.

- Bronze. H. 0,058 ; L. 0,096.
- Ruines de la montée de Thouleur au Mont-Beuvray (?) ; ancienne collection Gallois ; inv. D. 946.1.60.
- Considérée dans les inventaires du Musée Archéologique du Nivernais comme provenant des ruines de la montée de Thouleur, cette pièce est donnée dans l'ouvrage de Morellet, Barat et Bussière comme trouvée au Beuvray. Or les attributions de la collection Gallois sont sujettes à caution ainsi que nous l'avons déjà établi (Olivier, 1983, p. 237).

  Ce sanglier, en bronze coulé, est debout. L'échine est hérissée et percée de trous circulaires. La queue tressée descend jusqu'au sol. Les gardes et les pinces des pattes sont bien dessinées. Les oreilles sont dégagées et la hure s'orne de deux paires de défenses. Nous retrouvons, dans cette représentation, un rappel de la mythologie gauloise représentée aussi sur quelques monnaies.
- Morellet, Barat, Bussière, 1838-1840, pl. 89.
- Expo. : Nevers, 1946, p. 16, n° 67.
- Nevers, Musée Archéologique du Nivernais.

J.-P. G.

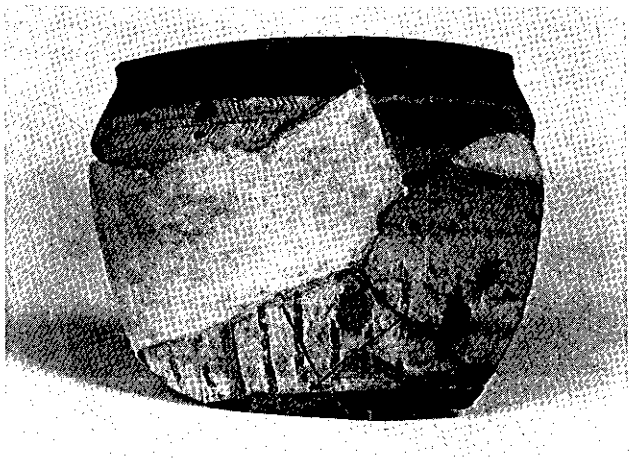

93 - Fragment de bol peint.

- Pâte rouge, peinture blanche et noire. H. 0,165 ; L. 0,203 ; Ep. 0,005.
- Mont-Beuvray ; inv. M.A.N. 17934.
- Bol en pâte rouge recouvert en surface d'une peinture blanche, ornée de décors géométriques en noir (fin de l'époque celtique).
- Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

J.-P. G.

H - L'EX-VOTO DÉDIÉ A LA DÉESSE BIBRACTE

94 - Plaque inscrite.

- Bronze. Long. 0,285 ; H. 0,195. Surface inégalement oxydée.
- Autun (au fond d'un puits dans l'enclos du Petit Séminaire), 1679 ; inv. B.N.,Cabinet des Médailles, 2304.

- La première mention de la plaque est donnée par le Père l'Empereur en 1704 ; il doute déjà de l'authenticité de l'objet.

La plaque, circulaire, légèrement bombée, comporte deux appendices opposés, faits d'une feuille entre deux volutes, avec un trou de fixation. Elle est en laiton, et couverte d'un alliage d'argent et d'étain (analyses du Laboratoire de Recherches des Musées de France, faites en 1978-1979 par spectrométrie d'émission à plasma à lecture directe : 21,8% de zinc, 0,68% d'étain, 0,11% de plomb pour la plaque) ; l'étamage recouvre en certains endroits l'inscription. Celle-ci se lit :

DEAE.BIBRACTI
P.CAPRIL.PACATVS
/IIII/ VIR AVGUSTA.
V.S.L.M.

« A la déesse Bibracte, Publius Caprilius Pacatus, Sevir Augustalis, s'est acquitté de son vœu de son plein gré, avec reconnaissance ».

L'allure de la plaque, l'aspect et la technique des lettres, le texte même prouvent qu'il s'agit d'un faux. L'objet veut imiter le type de la *tabula ansata* fréquente, qui est rectangulaire, avec des appendices en queue d'aronde. Les lettres sont toujours gravées dans les plaques antiques, soit dans la cire du modèle, soit dans le bronze, avec un outil pointu qui, dans les deux cas, creuse un sillon à section en V ; ici, elles ont été faites avec un contour finement dessiné, l'intérieur étant ensuite strié par petits coups d'outil, et peut-être repris ensuite à l'acide. Le graveur s'est aperçu que, s'il voulait faire de son personnage un membre des collèges très nombreux de sévirs augustales, qui célébraient le culte impérial, il devait ajouter l'amorce d'un *L* à la forme *AVGVSTA* qu'il avait d'abord gravée. Pacatus est un nom assez courant. Les index du *C.I.L.* mentionnent un Caprilius à Rome, peut-être deux, mais aucun en Gaule. L'alignement des lettres n'est pas très régulier, le *G* de la ligne 3 est mal fait, le *T* du dernier mot n'a pas la même forme que les autres.

Surtout, Bibracte est le nom, indéclinable, de l'*oppidum,* que César a surtout employé dans des formules à l'ablatif : l'humaniste du XVIIe siècle qui a fabriqué la plaque y a vu un nom de la troisième déclinaison, et l'a mis au datif. Bibracte, pas plus qu'aucun autre nom d'*oppidum* celtique, n'a jamais été le nom d'une divinité.

C'est donc un témoignage intéressant du souci des Autunois de retrouver des témoins matériels de l'origine gauloise de leur ville, à un moment où on situait Bibracte sous *Augustodunum.* Il est plus étonnant que l'inscription ait trompé Babelon et Blanchet, et les auteurs du *C.I.L.*

- *C.I.L.*, XIII, 2652 (« *omnino sincera est bonaeque aetatis* ») ; L'Empereur, 1704, p. 1789 ; Bulliot, 1874, p. 299-329 ; Babelon, Blanchet, 1895, n° 2304.

- Paris, Bibliothèque Nationale, Cabinet des médailles.

C.R.

I - ANNEXE : DEUX STATUETTES IMPORTÉES DÉCOUVERTES A AUTUN

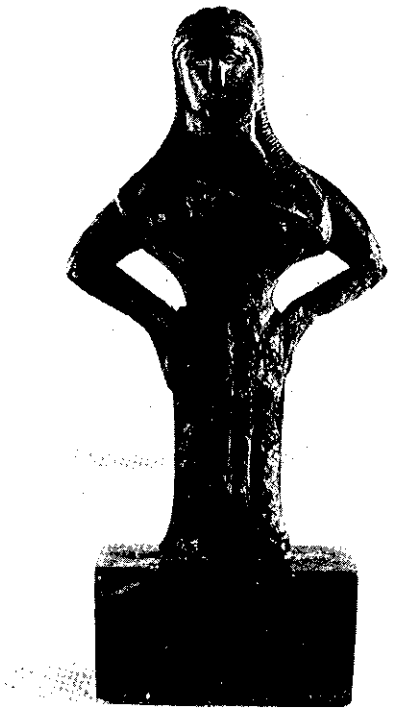

95 - Statuette féminine : prêtresse ou offrante.

- Bronze. H. 0,077.
- Autun ; inv. B. 3001.
- Le personnage, long vêtu, est debout, les mains sur les hanches. La taille est fortement marquée, avec une ceinture qui disparaît devant. Les volumes sont massifs : en dessous de la ceinture, la section est rectangulaire, avec de grands plis verticaux sur l'avant. En haut, la limite du vêtement est marquée par un ressaut, sous l'épaule droite et selon une oblique qui passe sous l'épaule gauche. Le cou et la tête sont également massifs. La chevelure, en grosses mèches striées, forme une large nappe en arrière, et une mèche devant chaque épaule. Les traits du visage sont à la fois petits et très raides.

  Cette statuette est du même atelier, et peut-être de la même main, qu'un bronze du Musée National de Naples, inv. 5543 (Colonna, 1970, n° 429), qui a la même structure générale, un vêtement différent mais également étrange, et exactement le même visage ; sa provenance est inconnue. G. Colonna attribue le groupe auquel il rattache la statuette « peut-être à la zone des Apennins abbruzes », le seul exemplaire dont on connaisse la provenance ayant été découvert au Monte Cassino. Malgré l'allure archaïque des deux statuettes, elles peuvent dater du Ve ou du IVe siècle avant notre ère. Sur le problème que pose la provenance « Autun », voir au n° 96.
- Chabas, 1877, p. 109, paragraphe 4 ; Reinach, 1897-1930, IV, 405, 5 ; Lebel, Boucher, 1975, p. 11, n° 1 ; Rolley, 1979, p. 121-122 (avec une proposition de date certainement beaucoup trop haute).
- Autun, M.R.

C.R.

96 - Statuette féminine : prêtresse.

- Bronze. H. 0,010. Le bas droit, qui était fait à part, manque.
- Autun (Musée Jovet), 1874 ; inv. B. 344.
- Femme debout, vêtue d'une tunique longue et d'un manteau drapé en biais. Elargie en bas par l'écartement des pieds, la silhouette est très étroite à hauteur de la poitrine et légèrement inclinée en arrière. Sur un cou à la fois long et massif, le visage est rond, maladroitement traité. Au-dessus des cheveux tirés en arrière où ils forment un chignon, la tête porte un haut diadème. La main gauche tend un fruit sphérique.

  C'est une œuvre italo-étrusque, du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère. Elle entre dans une série nombreuse, où il n'est pas facile d'identifier le personnage, surtout quand il est incomplet. La main droite, ici, devait tenir une patère. Il est alors probable qu'il s'agit d'une mortelle plutôt que d'une déesse.

  Il est plus regrettable que, comme pour le n° 95, on ne puisse tenir pour assurée la provenance locale. On a beaucoup discuté de l'exactitude d'indications de ce genre, données en toute bonne foi, pour des Hercule, également faits en Italie du Nord, surtout à l'Est de l'Etrurie proprement dite, autour du IIIe siècle. S. Boucher a insisté sur les rapports qu'ils attesteraient entre la Gaule Transalpine et la Cisalpine ; c'est surtout A. Leibundgut, à propos d'exemplaires conservés dans les musées suisses, qui, avec probablement un peu d'excès, a noté que les circonstances de découvertes ne sont jamais claires, et qu'ils ont dû être tous apportés dans nos régions au XIXe siècle.
- Reinach, 1897-1930, IV, 412, 5 ; Lebel, Boucher, 1975, p. 17, n° 11.
- Expo. : Paris, 1963, p. 79, n° 333.
- Autun, M. R.

C.R.